

L'ENTRAIN

Riche de notre passé

pour créer l'avenir



Participation au journal:

**Guylaine Phaneuf
Solange Perreault
Monique Sévigny
Sonia Royer
Marie-Hélène Riopel
Jean Boudreault
Angèle Thouin
Sylvie Perreault, responsable**

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

*Sachez qu'il est possible pour les anciens **résidents de La Reine** de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 35 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, JOZ 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain**.*

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: sylvie.perr@tlb.sympatico.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : **lareine.ao.ca** onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local.*

MOT DE LA RESPONSABLE...

Vol. 23 # 5

Mai 2023

Bonjour,

Nous avons eu une super belle soirée, lors du 5-7 hommages aux bénévoles et bienvenue aux nouveaux arrivants le 5 mai dernier. Plusieurs nouveaux arrivants ont eu l'occasion de rencontrer le conseil municipal et de fraterniser avec les bénévoles qui oeuvrent tout au long de l'année dans différents comités.

Merci à Chantal Godbout, conseillère responsable de l'activité, qui nous a préparé cette belle soirée.

Félicitations à M. Réal East qui a été élu sans opposition au poste # 6 de conseiller municipal.

Sylvie Perreault

Prochain journal le 21 juin, merci de me faire parvenir vos articles pour le 19 juin.

Bonne fête !

Juin...

4	Gueneviève H.-Michaud	18	Jocelyn East
8	Scott Marleau	18	Réal East
8	Karoline Létourneau	20	Sylvain Philippon
10	Victorin Doré	22	Pierrette East
13	Alain Marleau	22	Mariel Moore
16	Diane Petit	25	Michel Perron
17	Dominic Riopel	28	Nathalie Racette
17	Jean-François Roy		
17	David Royer		
17	Diane Sévigny-East		

Anniversaires de mariage

22	Diane et Marc Riopel
30	Pierrette et Yvan Roy

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 3 AVRIL 2023

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

2. 23-04-59: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2023;**
- 4. Avis de motion et dépôt règlement 253 : Constituant un comité consultatif d'urbanisme et de démolition de bâtiments patrimoniaux remplaçant le règlement 146**
- 5. Correspondance;**
 - 1) Invitation au rassemblement des élu 25-26 mai 2023
 - 2) Dénonciation FC Géo synthétique
 - 3) Demande des mini maisons roulottes
 - 4) Demande de consentement municipal
 - 5) Souper-conférence à saveur régionale
 - 6) Rapport Club Lac Nautique
 - 7) Sécurité civile recrue printanière
 - 8) Report transmission rapport financier
- 6. Présentation des comptes à payer;**
- 7. Diverses résolutions:**
 - 1) Rapport de visite de prévention incendie 2022;
 - 2) Demande Résolution matières organiques par biométhanisation;
 - 3) Demande permis castors 2023;
 - 4) Entente SPCA Contrat 2023;
 - 5) Achat d'Abats poussière-2023;
 - 6) Candidature poste Ouvrière à l'entretien des routes- travaux publics;
 - 7) Programme d'aide à l'entretien du réseau router local (Reddition de comptes 2022);
 - 8) Formation COMBEQ Zonage Agricole;
 - 9) Soumission téléphonique IP Alarme La Sarre ;
 - 10) Transport Adapté;
 - 11) Vente pour taxes 2022;
 - 12) Programmation TECH 2019-2023 version 3;
 - 13) Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;
 - 14) 3 Tirages Jeunesse, PFM et MADA;
 - 15) Soumission CIM sauvegarde externe;
 - 16) Assurance FQM
 - 17) Autorisation signature ED du Ministère Ressource Naturelle forêts 2023-2028
 - 18) Nouveau Programme Voirie 2023
 - 1) Demande PPA-CE (Année)
 - 2) Demande PPA-ES (3 ans)

19) Fond De mise en Valeur des Lots Intramunicipaux

8. Période de questions (de 19h30 à 20h);

9. Voirie

- 1) Résumé Directeur Opérateur en Voirie
- 2) Ouverture des ruelles plaintes
- 3) Plainte citoyen banc de neige
- 4) Location trou d'homme ponçons GPS

10. Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;

- 1) Info : Élection 4 juin 2023
- 2) Encombrants 2023
- 3) Hommage aux bénévoles et arrivants – Avril 2023
- 4) Info- P-00236 Saugeen
- 5) Info- P-00228 Marauteur
- 6) Terrain autre coté Rivière zone verte et lot épars suggéré demandé MRC
- 7) Vérification comptable 2023

11. Varia : Sujet Divers

12. Clôture de la séance. Il est ___ h ___

**3. 23-04-60: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
7 MARS 2023**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2023 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 mars 2023

4. 23-04-61: AVIS DE MOTION

4.1 4.1 Avis de motion est donné qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement no 253 « Comité de consultatif d'urbanisme et de démolition des bâtiments patrimoniaux remplaçant le règlement #145

5. CORRESPONDANCES

23-04-62 : INVITATION RASSEMBLEMENT ÉLUS 25-26 MAI 2023

Il est proposé et résolu à l'unanimité que deux élus se présentent le 26 mai 2022 à ce rassemblement des élus organisé par la conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue 2023.

6. **23-04-63 :** **PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour mars 2023, au montant de **47 832.73 \$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de mars 2023 au montant de **1 779.62 \$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en mars 2023 pour les semaines 9-10, 11-12 pour un montant de **15317.20 \$** et les DAS provinciales et fédérales; remises de février 2023 payées en mars 2023 pour **3262.76 \$**.
- Soit : le grand total des dépenses pour mars 2023 pour **68 192.31 \$**.

7. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

1) **23-04-64 :** **Dépôt du Rapport de visite de prévention incendie 2022**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale dépose le rapport de visite de prévention incendie 2022 préparé par M. Carol Gauthier, coordonnateur en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest;

Il est proposé par et résolu à l'unanimité d'accepter ce rapport tel quel.

2) **23-04-65:** **Octroi du mandat à la MRC d'Abitibi-Ouest pour le dépôt d'une demande d'aide financière au programme de traitement de matières organiques par biométhanisation et compostage – Volet II (PTMOBC-Volet II) (Acquisition de bacs – Matières organiques) pour la Municipalité de La Reine**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Reine a compétence dans le domaine de la collecte des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT le projet de la Municipalité de La Reine de procéder à l'acquisition de bacs de 240 litres pour la collecte résidentielle des matières organiques ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Reine envisage de procéder à un appel d'offres commun pour cette acquisition, de façon à obtenir le meilleur prix possible ;

CONSIDÉRANT les discussions que la Municipalité de La Reine a avec, notamment, les municipalités locales du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest aux fins de convenir d'une entente afin que la MRC soit mandatée pour procéder à un appel d'offres commun ;

CONSIDÉRANT QUE dans ce contexte, il est opportun de requérir de la MRC d'Abitibi-Ouest qu'elle produise et dépose, pour et au bénéfice de la Municipalité de La Reine, une demande d'aide financière dans le cadre du PTMOBC-Volet II ;

Il est proposé et résolu

QUE la Municipalité de la Reine autorise la MRC d'Abitibi-Ouest à déposer, pour et en son nom, une demande d'aide financière dans le cadre du Volet II du Programme de traitement de matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC – Volet II) ;

QUE la Municipalité de La Reine confirme le nombre de bacs résidentiels requis et inscrits dans le tableau en annexe, cette dernière faisant partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la MRC d'Abitibi-Ouest soit autorisée, pour les fins du dépôt de cette demande et de son traitement, à fournir au ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) toute information pertinente que la municipalité de La Reine s'engage à communiquer à la MRC d'Abitibi-Ouest sur demande ;

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la MRC d'Abitibi-Ouest ;

QUE la présente résolution soit effective à compter du moment où la MRC d'Abitibi-Ouest aura accepté le mandat par résolution de son conseil.

3) **23-04-66 :** **Demande permis castors 2023**

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la directrice générale soumet une demande de démantèlement de Castor pour l'année 2023.

4) **23-04-67:** **Entente SPCA contrat 2023**

Il est proposé et résolu à l'unanimité, de nommer la mairesse Mme Fanny Dupras, signataire de l'entente à conclure avec la SPCA Abitibi-Ouest pour 2023.

5) **23-04-68 :** **Achat d'Abats poussières 2023**

Il est proposé et résolu à l'unanimité, de demander des soumissions pour l'achat d'Abats poussière pour 2023 pour la municipalité de La Reine

6) **Candidature ouvrier entretien routes-travaux publics**

Cette demande de candidature sera retirée pour l'instant et le candidat(e) recherché(e) sera un journalier et sera affiché au besoin.

7) **23-04-69:** **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (Reddition 2022)**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ont versé une compensation de 198 314.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de La Reine informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

8) **23-04-70 :** **Formation COMBEQ Zonage Agricole**

Il est proposé et résolu à l'unanimité, d'accepter la demande de l'inspecteur M. Jean-Guy Hébert pour une formation sur le zonage agricole les 29-30 mai et 6 juin 2023. Le coût de la formation sera séparé entre plusieurs municipalités.

9) **23-04-71 :** **Transport adapté**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandater la mairesse de signer l'entente relative à l'exploitation d'un service de transport adapté pour personnes handicapé, lorsque que l'entente sera nécessaire.

10) **23-04-72 :** **Confirmation Vente pour taxes 2022 MRC**

CONSIDÉRANT QUE les immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes, nous ont été soumis par la MRC de l'Abitibi-Ouest;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'exclure 1 matricules à la vente de non-paiement de taxe soit : 0414 32 3729 et d'en aviser la MRC d'Abitibi-Ouest.

11) **23-04-73 :** **Programmation TECQ 2019-2023 Version 3**

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 3¹ ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 3¹ ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'approuver cette résolution tel que mentionnée ci haut et que cette résolution soit déposée dans le PGAMR par la directrice générale comme demandé.

12)23-04-74 : Journée Internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

13)23-04-75 : **3 Tirages Sondage JEUNESSE, PFM et MADA**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait organisé trois tirages pour les citoyens qui répondaient à un sondage dans trois catégories différentes soit : Politique MADA (55 ans et +), Politique PFM (18 à 54 ans) et Politique jeunesse (moins de 18 ans), pour un prix de 100\$ dans chaque politique des citoyens qui avaient répondu;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de faire les trois tirages pendant la réunion et les gagnants(es) sont : Politique MADA; Mme Liette Gallichan, Politique PFM; M. Jean-François Gauthier, Politique jeunesse; Mlle Molly Riopel. Les prix seront remis en chèque de 100.00\$ chacun.

14)23-04-76 : **Soumission CIM sauvegarde externe**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de mandaté la directrice générale a demandé une soumission par CIA pour sauvegarder les données comptables et toutes données des deux ordinateurs de la municipalité de La Reine avec une sauvegarde externe.

15)23-04-77 : **Assurances FQM**

Il est proposé et résolu que Mme Fanny Dupras, mairesse soit autorisé, par la présente résolution, à signer le contrat d'assurance FQM

16)23-04-78 : **Autorisation signature ED MR naturelles 2023-2028**

Il est proposé et résolu que Mme Fanny Dupras, mairesse soit autorisé, par la présente résolution, à signer l'entente de délégation de gestion avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts couvrant la période 2023-2028.

17)23-04-79 : **Demande de PPA-CE**

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-PPA-CE (UN AN)

CONSIDÉRANT, LE DÉPÔT PRÉVU DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023 SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE PAR LE CONTREMAITRE OPÉRATEUR EN VOIRIE;

Il est proposé et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine de demander une subvention dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale PPA-CE; (Demande sur un an) s'il y a lieu**, au ministère des Transports soit le chemin route rang 8 jusqu'au village pour l'épandage de gravier, creusés les fossés et remplacer les ponceaux ainsi que du débroussaillage majeur sur la route La Reine vers St-Lambert. La demande sera déposée et envoyé par la directrice générale.

18)23-04-80 : Demande de PPA-ES

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-PPA-ES (3 ANS)

CONSIDÉRANT, LE DÉPÔT PRÉVU DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023 SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE PAR LE CONTREMAITRE OPÉRATEUR EN VOIRIE;

Il est proposé et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine demande une subvention dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale PPA-ES; (Demande sur trois ans) s'il y a lieu**, au ministère des Transports, soit le chemin route rang 8 jusqu'au village pour l'épandage de gravier, creusés les fossés et remplacer les ponceaux ainsi que du débroussaillage majeur sur la route La Reine vers St-Lambert. La demande sera déposée et envoyé pour fin avril 2023 par la directrice générale.

19)23-04-81 : Fond de mise en Valeur des lots Intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest.

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion);

CONSIDÉRANT QUE l'année de référence s'échelonne du 1er janvier au 31 décembre;

CONSIDÉRANT QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE l'Association Multi-ressources La Dualco souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : déblaiement d'hiver, reboisement, scarifiage, dégagement et mise en forme;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière demandée est de 11 272,51 \$, soit 10 % du montant de la subvention totale de 112 452.55 \$.

Il est proposé et résolu : D'appuyer la demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 11 272,51 \$;

D'autoriser la directrice générale Mme Lise Bégin à signer la documentation relative au projet, s'il y lieu

7. PÉRIODE DE QUESTIONS (DE 19H30 À 20H);

8. VOIRIE;

1) Résumé Directeur Opérateur en Voirie

- 2) Ouverture des ruelles plaintes
- 3) Plainte citoyen banc de neige
- 4) Location menold ponçons GPS

10. **RAPPORTS DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS:**

- 1) Info : Élection 4 juin 2023
- 2) Encombrants 2023
- 3) Hommage aux bénévoles et arrivants – 5 Mai 2023
- 4) Info- P-00236 Saugeen
- 5) Info- P-00228 Marauteur
- 6) Terrain autre coté Rivière zone verte et lot épars suggéré demandé MRC
- 7) Vérification comptable 2023

11. **VARIA : Sujet Divers;**

12. **23-04-82 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 21h38.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
MERCREDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
JEUDI	9H00 À 12H00 13H00 À 16H00
VENDREDI	FERMÉ

En cas d'urgence, veuillez contacter Lise Bégin au 819-301-0801 ou Jonathan Branconnier au 819-301-3706



Municipalité
de La Reine

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

MERCREDI 31 MAI 2023

À la demande générale, il y aura collecte des encombrants le mercredi 31 mai 2023.

MATIÈRES ACCEPTÉES :

Les matières acceptées sont les **gros objets d'origine résidentielle** qui :

- Sont trop gros pour en disposer via le **bac vert** ou le **bac bleu**;
- **N'entrent pas** dans le coffre d'une voiture pour être transporté à l'écocentre;
- Ne **font pas partie** de la liste des matières refusées.

Bien disposer le matériel en 5 paquets :

- 1 : Bois (meuble en bois, branches attachées en paquet) matériaux de construction strictement interdit
- 2 : Métal (vélo, balançoire, air climatisé, tout autre objet métallique)
- 3 : Électroménager (poêle, frigidaire, laveuse, sècheuse, machine à eau, téléviseur)
- 4 : Pneu (pneu plus petit que 48" démontés de la jante)
- 5 : Autres encombrants

TOUT PAQUET JUGÉ INAPPROPRIÉ NE SERA PAS RAMASSÉ

MATIÈRES REFUSÉES :

- Résidus de construction, rénovation, démolition
Ex. : bois, gypse, bardeau d'asphalte, etc.
- Résidus domestiques dangereux
Ex. : peinture, huiles usées et filtres, solvants, etc.
- Matériel électronique
Ex. : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, etc.
- Pneu monté sur jante
- Pneu d'un diamètre plus grand que 48 pouces
- Plastique d'ensilage
- Animaux morts, munition et autres

FEUILLET PAROISSIAL DE LA REINE

Semaines 21 mai au 25 juin 2023



- D. 21 mai 11hrs. (031-22) Jean d'Avila Drainville – Anne Drainville
(057-21) Denise Perreault – Quête des funérailles
- D. 28 mai 11hrs. Célébration de la parole par Guylaine Phaneuf et Anne Drainville
- D. 4 juin 11hrs. (003-23) Andréa Gauthier – Jocelyne Gauthier
(060-13) Daniel Charrois – Quête des funérailles
- D. 11 juin 11hrs. Célébration de la parole par Angèle Thouin et Marielle Gauthier
- D. 18 juin 11hrs. (088-21) Gertrude Dessureault et Jean-Marie Lefebvre par
Marion Roy
(029-22) Gérard Flamand et Yvonne Martial – Solange Flamand
- D. 25 juin 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque



QUÊTES

Mois d'avril 2023

Quêtes : 417.60\$ Prions : 42.00\$ Autres revenus : 95.00\$

Dîme : 250.00\$ Quête spéciale : 118.00\$ Dons : 38.94\$

Revenus organisations : 170.00\$

Une Prière pour les Pères

Seigneur,
En ce jour de fête et de joie,
Nous voulons te rendre grâce,
Te dire Merci pour nos pères,
Ceux qui sont encore parmi nous
Et ceux qui t'ont rejoint.
Oui, Seigneur, merci pour nos papas
Qui, au cœur de la famille,
Jouent un rôle important
Par leur attention et
Leur dévouement quotidien,
C'est ton amour qui se révèle à nous
Par leur joie de vivre
C'est ta joie qui nous rejoint
Par leurs mots d'encouragement
C'est ta voix que nous entendons
Merci Seigneur pour les Pères
Les grands-pères et les futurs papas
Montre leur ta bonté
En leur faisant vivre aujourd'hui la plus belle des journées. Amen



BONNES SEMAINES! BONNE FÊTE DES PÈRES!

Fabrique Saint-Philippe de La Reine



Bonjour à vous tous!

✿ Un énorme merci ! ✿

Au cercle de fermières La Reine pour le don de la nappe tissée.

À Marielle Gauthier et Anne Drainville pour sous-plats, poignées de cuisson et linge à vaisselle.

Au club Optimiste de nous avoir permis de vendre des billets lors du brunch.

ET à vous tous pour votre encouragement pour l'achat de billets.

701\$ ont été amassés

Félicitations aux gagnants : nappe : René Perreault

Clémence Caron et Carole Faucher pour les 2^e et 3^e prix

Merci encore au nom de l'équipe de la Fabrique

✿ BONNES SEMAINES ✿

Guylaine Phaneuf



Comité du cimetière La Reine

Bonjours !

Avec la belle saison qui commence, on vous invite à remettre vos bouquets de fleurs sur les monuments et ceux qui les ont laissés pour l'hiver, on vous demande d'aller les vérifier.

Ne pas oublier de bien identifier vos bouquets au nom sur votre monument cela est très important.

Depuis l'an passé, nous vous demandons de ne plus mettre de fleurs ou autres objets au pied des monuments et columbariums, si vous voulez mettre une lumière incorporée-la dans le bouquet sur le monument.

Ceci pour alléger le travail des bénévoles.

- **Les familles sont responsables de l'entretien de leurs monuments.**
Encore cette année nous vous offrons de faire faire une estimation pour mettre votre monument sur pieux, vous pouvez me contacter je prends les noms et ensuite je contacte l'entrepreneur. La pose de pieux se fera autour de fin juillet début d'août quand le terrain sera sec. (Solange Perreault 819-947-2300 ou sur Messenger)



Prochainement sera installé sur le mur sud du charnier un panneau avec les noms des personnes décédées du premier cimetière et jusqu'en 1945.

Responsable du cimetière pour les inhumations :

Monsieur Lucien Riopel 819-947-8321

Registre et vente de niches

Madame Pierrette East 819-947-5441

- **Des niches sont à vendre dans les deux columbariums au prix de 1500\$ et, si intéressé contacté Pierrette East.**

*Si nous avons un cimetière bien entretenu et paisible c'est grâce à ses personnes qui donnent généreusement de leurs temps. **Merci!!***

Solange Perreault, présidente du comité du cimetière



Fière de notre engagement...



Exposition des Fermières

Samedi le 27 mai entre 10h et 16h

au Centre Communautaire

Tricot, courtepointe, couture, artisanat
de toutes sortes....



Par la même occasion, vous pourrez faire une visite au
local et voir nos installations : métiers à tisser, brodeuse,
piqueuse et autres.... (la plupart achetés avec des programmes Horizons Nouveaux)

À 13 h30, un cocktail vous sera servi pour souligner le



"90e anniversaire du Cercle de La Reine".

Des invités nous adresserons la parole.



Les membres se feront un plaisir de vous accueillir tout
au long de la journée.

Bienvenue à toute la population!

On invite nos amis!



Angèle Thouin

Com. Communications



Ma biblio La Reine.



➔ **La bibliothèque sera ouverte les mardis 16 et 30 mai et 6 et 20 juin de 18.30 à 20.00 heures.**

Jeudi le 25 mai, nous serons présentes au salon du livre à Rouyn-Noranda et feront l'achat de nouveaux livres.

En étant membre de la bibliothèque plusieurs possibilités s'offrent à vous livres papiers, livres et revues numériques, cartes d'accès au lieu touristique et plusieurs jeux éducatifs en ligne et en commande auprès du Réseau biblio d'Abitibi-Témiscamingue.

Comme vous le voyez notre bibliothèque, elle est bien vivante et vous offre plusieurs possibilités.

Bienvenue à tous!

Merci à notre municipalité pour leur appui.

Solange Perreault, responsable



Optimistes
FRANCOPHONES CANADIENS



FESTIVAL D'ÉTÉ

Tournoi de Balle Denis Riopel

23-24 et 25 juin

Optimiste de La Reine

Vendredi 23 Juin

Ouverture du Festival

18h. – Ouverture du Tournoi

Responsable : Dominic Riopel

Pour Inscription : (819) 947-2122

Samedi 24 Juin

9h. -Tournoi de Baseball,

Hommes et Femmes

10h à 11h30 - Sécurité à vélo

pour tous les jeunes présents, avec
dîner gratuit.

Soirée du Festival

22h. -Soirée avec feu de Joie

-Musique d'ambiance

23h. « Gros Feux d'artifice »

Important : Entrée

- Apportez 1 feu



Service de Restauration
et Bar toute la fin de
semaine!

Déjeuner sur Place !

Dimanche 25 Juin

10h. – Reprise du tournoi
de Baseball

Remise des bourses
en fin de journée

Attractions sur Place :

- Jeu gonflable
- Parc pour enfants
- Jeux de « Washers »



Venez vous amuser avec nous...

Appel à tous âmes!

Bonjour,

Au-delà de la mort!

Il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement (Hébreux 9.27)

L'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix (celle de Jésus Christ) et en sortiront. Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, mais ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement. (Jean 5.28)

La mort n'est pas la fin. Au contraire, le corps humain n'est pas fait de matière visible seulement (atome). Les scientifiques le soupçonnent (science des ténèbres) mais ceux qui connaissent les écritures, la bible, le savent. Le merveilleux apôtre Paul nous en parle dans Romain 7.22, "car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur". C'est pourquoi nous ne perdons pas courage et lors même que l'homme extérieur se détruit, notre homme intérieur se renouvelle de jour en jour (Ep 3.16). Afin qu'il vous donne, selon la richesse de sa gloire, d'être puissamment fortifié par son Esprit dans l'homme intérieur. On voit bien, selon les écritures que nous ne sommes pas seul, comme la chenille et le papillon, exemple de la nature, mais pour nous c'est différent. Ceux qui croient en la parole de vérité par le don de la foi qui sont nés de l'Esprit et en Jésus le Christ, fils de Dieu, ils auront des ailes autrement dit : les fils de Dieu comme les anges.

Les autres qui rejettent la vérité, qui font le mal auront des cornes. Paul rajoute : j'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. Nous aussi, nous croyons et c'est pour cela que nous parlons, sachant que celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera aussi avec Jésus et nous fera paraître avec vous en sa présence.

Voilà donc la première affirmation explicite de la bible, chacun de nous survivra à sa mort. Ces textes et de nombreux autres nous enseignent sans ambiguïté que tout ne se termine pas avec la dissolution de notre corps, qui n'est selon les écritures, qu'une habitation temporaire du vrai moi.

Dieu fait toute chose belle en son temps, même il a mis dans nos cœurs la pensée de l'éternité, bien que nous ne puissions pas toujours saisir l'œuvre que Dieu fait, du commencement à la fin. La foi n'est pas une illusion consolatrice, mais une certitude révélée par l'Esprit.

Alors, mourir dans la foi, ce don merveilleux, c'est d'entrer dans les joies de Dieu pour l'Éternité.

À bientôt!

Jean Boudreau, évangéliste



FOSSE SEPTIQUE Saviez-vous que...

Source : MELCCFP

En tant que propriétaire d'une installation septique, vous devez respecter certaines obligations afin de répondre à la réglementation en vigueur. Une installation septique bien conçue, bien installée, utilisée et entretenue de façon adéquate voit sa durée de vie optimisée tout en assurant la protection de l'environnement. Il va sans dire qu'en plus d'entraîner des impacts négatifs sur l'environnement et une réduction de la valeur de votre propriété, une installation septique défectueuse, qui doit être réparée ou remplacée, engendrera d'importantes dépenses.

Afin de favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique et d'augmenter sa durée de vie utile, de bonnes pratiques peuvent être adoptées. En tant que propriétaire d'une installation septique, voici vos principales obligations, les actions que vous devez entreprendre et les comportements à éviter.

OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE :

Les principales obligations du propriétaire d'une installation septiques sont les suivantes :

- ❖ Obtenir, préalablement, un permis de sa municipalité :
 - À la construction ou à l'agrandissement de la résidence;
 - Au changement de vocation de la résidence;
 - À la construction, la rénovation, à la modification, à la reconstruction, au déplacement ou à l'agrandissement de l'installation septique;
- ❖ S'assurer de la mise aux normes de son installation septique par un professionnel, si celle-ci est une source de nuisance ou de contamination et ce, dans les plus brefs délais;
- ❖ Réparer ou remplacer les composantes défectueuses et remplacer celles dont la fin de vie utile est atteinte;
- ❖ Rendre accessible la fosse septique pour en effectuer l'entretien;
- ❖ Voir à la vidange de la fosse septique lorsque la municipalité ne la prend pas en charge.

INFO MRC D'ABITIBI-OUEST :

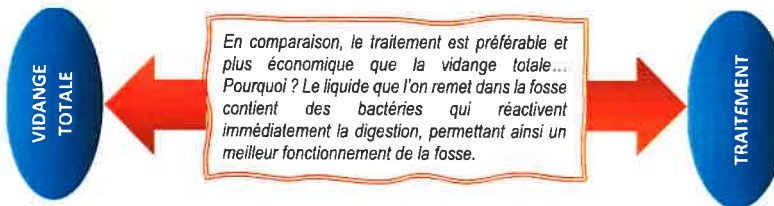
Les résidences non raccordées à un réseau d'égout (résidences isolées) sont assujetties au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22).

Ce règlement stipule qu'une fosse septique utilisée :

- ❖ à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans;
- ❖ d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans.

Depuis 1991, la MRC d'Abitibi-Ouest est propriétaire d'un camion-citerne/vacuum. Cet équipement a été conçu de façon à permettre, soit la vidange totale de la fosse ou le traitement de celle-ci. Lors de la visite de l'opérateur du camion citerne/vacuum, le propriétaire de la fosse septique a le choix entre la vidange totale et le traitement.

- ❖ La vidange totale consiste à enlever tout ce que la fosse contient;
- ❖ Le traitement consiste à enlever tout ce que la fosse contient et à remettre le liquide. Pour effectuer le traitement, il faut avoir une fosse à deux ouvertures.



JOURS RÉSERVÉS :

La MRC d'Abitibi-Ouest vous offre un **rabais** sur le traitement et la vidange de fosses septiques résidentielles lorsque vous vous prévaliez des **Jours réservés**. Les municipalités visées cette année sont : Clermont, Clerval, Duparquet, Gallichan, Rapide-Danleur, Roquemare, Ste-Hélène de Mancebourg, Val St-Gilles, le TNO St-Eugène de Chazel et la ville de La Sarre. Prenez note que les jours réservés sont en alternance aux 2 ans. Si votre municipalité n'apparaît pas sur cette liste, c'est que le service avec rabais sera offert l'an prochain.

BONNES PRATIQUES À ADOPTER À L'INTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE :

Lorsqu'ils sont acheminés dans une installation septique, certains produits sont dommageables pour le traitement des eaux usées domestiques et peuvent contaminer les eaux souterraines et les eaux de surface. Certains produits peuvent aussi augmenter la quantité de boues et de graisses accumulées dans la fosse septique, entraîner le colmatage prématuré du préfiltre et nécessiter une vidange plus fréquente de la fosse. Il est donc très important de ne pas les jeter dans votre installation septique.

Voici des exemples de produits qui **ne doivent pas** être jetés dans vos installations septiques (ni directement dans la fosse ni par l'intermédiaire de vos toilettes ou de vos éviers) :

- Peintures;
- Produits toxiques ou inflammables;
- Cire à plancher, nettoyeurs à tapis;
- Produits pour déboucher les conduites;
- Chlore, chlorures, produits pour l'entretien d'un spa ou d'une piscine;
- Médicaments;
- Produits d'entretien ménager en trop grande quantité (utiliser plutôt des produits ménagers écologiques);
- Litières pour chats, sachets de thé, café moulu, coquilles d'œufs, charpies du filtre de la sècheuse et mégots de cigarettes;
- Journaux, essuie-tout, serviettes hygiéniques, couches et condoms;
- Huile et graisses de cuisson et huiles pour le corps;
- Tissus et cheveux.

En fait, il est préférable d'utiliser la toilette uniquement pour ce dont elle a été conçue et de ne rien y jeter d'autre.

PROCÉDURE DE VIDANGE

Prenez rendez-vous auprès de la MRC d'Abitibi-Ouest :

En ligne : mrcao.qc.ca
Cliquez sur **Services** ensuite **Environnement** et finalement **Fosses septiques**.

Complétez le **formulaire** en ligne

Par téléphone : 819-339-5671
poste 221

Quelques jours avant votre rendez-vous :

- Dégagez votre fosse septique. Si elle comprend deux couvercles, ils doivent tous deux être dégagés;
- Assurez-vous qu'aucun obstacle n'est placé dans un rayon de 1,5 mètres autour de la fosse et de 3 mètres au-dessus de l'installation septique;
- Identifiez clairement l'emplacement de la fosse afin d'en faciliter le repérage par le chauffeur du camion-citerne;
- Assurez-vous que le site est accessible et sécuritaire (entrée dégagée, clôture déverrouillée, chiens attachés).

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Bienvenue à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest

Transférez vos comptes particuliers ou entreprises à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest : rien de plus simple car on s'occupe de tout pour vous, y compris le transfert de vos opérations préautorisées. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec l'un de nos conseillers et vous pourrez ainsi profiter des avantages qui nous distinguent des banques car les membres Desjardins ont entre autres, des avantages exclusifs



La ristourne, c'est le reflet de notre nature coopérative et c'est l'un des avantages d'être membre de Desjardins.

Votre ristourne dans AccèsD - Repérez-la en un coup d'œil :

Lors du versement de la ristourne 2022, vous aurez accès à de l'information personnalisée qui détaille le montant que vous avez reçu pour la Ristourne volumes et pour la Ristourne produits.

Dans la page d'accueil de l'application mobile :

- Connectez-vous, puis dans **Accès rapide**, cliquez sur l'icône **Ma ristourne**.

Dans AccèsD Internet :

- La section **Ma ristourne** se trouve dans le menu de droite de la page d'accueil.

Pour tout savoir concernant la ristourne, consultez le desjardins.com/ristourne.

La publication « *Votre Caisse vous informe* » fera relâche pour le mois de juillet et août.
De retour au mois de septembre. Bonne période estivale !

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Commanditaires







30 ans déjà !



Municipalité
de La Reine

MERCI! Grâce à vous, nous
recevons notre journal
communautaire!

Juin 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5 Séance du conseil	6 Biblio	7 	8	9	10
11	12	13	14 	15	16	17
18	19	20 Biblio	21 	22	23 St-Jean Baptiste Tournoi de baseball	24 Tournoi de baseball
25 Tournoi de baseball	26	27	28 	29	30 Échéance deuxième versement taxes municipales	